



Doc. 12144

27 janvier 2010

Davantage de femmes dans les instances de décision économiques et sociales

Proposition de résolution

déposée par Mme Gisèle GAUTIER et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les femmes sont généralement sous-représentées dans les instances de décision économiques et sociales, alors qu'elles participent de manière croissante au monde du travail. Les conseils d'administration et de surveillance des entreprises, publiques comme privées, les instances dirigeantes des organisations syndicales et professionnelles, des organismes consulaires et des grandes associations professionnelles, ainsi que la justice prud'homale demeurent insuffisamment mixtes, de telle sorte que la représentation des femmes et des hommes dans la prise de décision n'est guère équilibrée.

Cet accès inégal aux instances de décision et de supervision ne constitue pas seulement une discrimination. Il est également préjudiciable à la bonne gouvernance économique. Plusieurs études montrent ainsi que la présence des femmes est profitable aux performances des entreprises. Favoriser l'accès des femmes aux responsabilités économiques et sociales ne poursuit pas seulement un objectif de justice. Il s'agit aussi d'accroître la rentabilité des entreprises, d'améliorer leur productivité et de créer davantage d'emplois. Enfin, l'entrée d'une part plus importante de femmes dans le vivier des « hauts potentiels » contribuerait à offrir aux femmes un déroulement de carrière plus motivant.

La promotion des femmes dans la prise de décision ne concerne pas que la sphère politique, par la recherche de la parité par exemple. Elle doit aussi viser les secteurs économique et social. D'ailleurs, plusieurs Etats membres ont pris des mesures, soit incitatives soit contraignantes, pour accroître la place des femmes dans les instances de décision. Des Etats membres ont également fait le choix de modifier leur constitution pour lever un éventuel obstacle juridique au vote d'une loi favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales.

Il paraît donc nécessaire que l'Assemblée, sur la base de l'étude des bonnes pratiques des Etats membres, formule des propositions visant à favoriser, dans le domaine économique et social, la parité hommes/femmes dans les équipes dirigeantes.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GAUTIER Gisèle, France, PPE/DC
ABLINGER Sonja, Autriche, SOC
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
BLANCO Delia, Espagne, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BURYKINA Natalia, Fédération de Russie, GDE
CARLONI Anna Maria, Italie, SOC
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
COLEIRO PRECA Marie-Louise, Malte, SOC
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
ERR Lydie, Luxembourg, SOC
FERIĆ-VAC Mirjana, Croatie, SOC
FRAHM Pernille, Danemark, GUE
GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC
GALE Anita, Royaume-Uni
GREFF Claude, France, PPE/DC
IGAŞ Traian Constantin, Roumanie, PPE/DC
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
KELEŞ Birgen, Turquie, SOC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
LECOQ Jean-Paul, France, GUE
LEYDEN Terry, Irlande, ADLE
LOTMAN Aleksei, Estonie, GUE
MARIN Christine, France, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
REISS Frédéric, France, PPE/DC
REPS Mailis, Estonie, ADLE
RIBA FONT Maria Pilar, Andorre, SOC
ROTH Karin, Allemagne, SOC
ROTNICKA Jadwiga, Pologne, PPE/DC
RUPPRECHT Marlene, Allemagne, SOC
STAVROSITU Maria, Roumanie
STULIGROSZ Michał, Pologne, PPE/DC
STUMP Doris, Suisse, SOC
TINDEMANS Elke, Belgique
WILLE Paul, Belgique
ZHIDKIKH Vladimir, Fédération de Russie, GDE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste